

Image not found or type unknown



## augmentation de la TVA après avoir passé un bon e commande

Par **jenjenjen**, le **12/09/2012** à **12:18**

Bonjour,  
après avoir fait une demande d'extension de droit, un devis m'a été remis ensuite j'ai fait suivre un bon de commande suivant le prix demandé et la TVA proposée. La société a par la suite augmenté sa TVA sur le produit et m'a demandé de payer un surplus. Est-ce bien normal ? Une fois le devis et le bon de commande envoyé, est-ce normal que la société augmente ses tarifs entre temps ?